

Le Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières porte à la connaissance du public que Maghreb Siyaha Fund représentée par son Président du conseil d'administration, Monsieur Nawfal Bendefa, a déclaré le 26 mai 2011, avoir cédé sur le marché de blocs, le 25 mai 2011, 499.040 actions Risma, au cours unitaire de 230 dh, franchissant à la baisse le seuil de participation de 5% dans le capital de ladite société.

Suite à cette transaction, Maghreb Siyaha Fund ne détient plus aucune action Risma.

Contact CDVM :

Tel : 05 37 68 89 27

E-mail: information_financiere@cdvm.gov.ma